

Le petit journal des associations et institutions sociales, caritatives et humanitaires de la région dunkerquoise

## ASSISES : LE RESEAU EN REFLEXION



### TABLE DES MATIERES

Des Assises... S.O.S. Actualité  <b>P. 2-3</b>	L'unité associative en question ? La détresse des uns produit la détresse des autres ! Attention : recrudescence d'arnaques à la carte bleue  <b>P. 4-5-6-7</b>	Information Idées du mois Agenda Pensée du mois  <b>P. 8</b>
--	---	---

# DES ASSISES...

***Les 25 et 26 de ce mois, se tiendront les Assises locales de la solidarité 2015. Une petite quarantaine de personnes se sont mobilisées pour les préparer. Nous leur adressons ici nos chaleureux remerciements. Mais nous espérons voir tous les autres, et ils sont nombreux, dans nos travaux en ateliers et en séances plénières dans les locaux de la Communauté Urbaine de Dunkerque à la fin de ce mois. Encore faut-il qu'ils et elles soient convaincues que ça serve à quelque chose.***

Nous savons tous que sont nombreux celles et ceux qui se voient confrontés tous les jours à la précarité de leur situation. Pouvoir manger, avoir un toit pour la nuit, régler ses factures d'eau ou d'électricité, se soigner, ne plus être seul et cela, tous les jours !

Nous savons aussi que leur sort dépend en grande partie de décisions à prendre à l'échelle départementale, nationale, voire européenne.

**Et pourtant,** nous pensons que, localement, la solidarité est un enjeu concret et quotidien et qui concerne bon nombre de nos concitoyens. Par exemple, c'est près de 10 000 personnes qui sont, tous les jours, concernées par l'aide alimentaire associative ou publique locale. C'est plus d'un millier de personnes qui se mobilisent tout au long de l'année pour apporter leur aide bénévole dans le cadre des associations. C'est aussi près d'un millier de personnes, fonctionnaires ou salariées d'une association, qui mettent en œuvre leurs compétences multiples et diverses au

bénéfice de ceux et celles qui souffrent ou qui ne savent plus de quoi sera fait leur lendemain.

Tout cela, on le sait et on travaille dur. Ça se saurait, depuis le temps qu'on se mobilise localement, si les grands rassemblements avaient servi à quelque chose ! Premières assises, 1989, deuxième rassemblement dans le cadre du contrat d'agglomération, 1998, troisièmes assises, 2008. Qu'en est-il resté ?

**Moins qu'on l'aurait voulu, plus qu'on ne l'imagine !**

Réunions régulières, sous l'égide de l'agence d'urbanisme, pour observer statistiquement l'évolution de la précarité : manque identifié depuis 1989, coordination inter associative de l'aide alimentaire, identifié en 1998 en même temps que se mettait en place le Carrefour des solidarités ainsi que la C.A.O., coordination des interventions auprès des migrants de passage et commission consultative relative à ces questions mises en place en 2009.

Création locale d'un « Atelier de travail social » réunissant régulièrement les personnes qui vivent la galère, reprise d'une initiative régionale d'un « forum citoyen » avec des objectifs similaires, réunions annuelles de « rendez-vous citoyens » : dynamique identifiée au cours des assises 2008. Mais c'est vrai que les C.C.A.S. continuent à avoir des difficultés à mettre en œuvre leur Analyse des Besoins Sociaux, 2 sur 18 en ont réalisé un. C'est vrai que les associations continuent à avoir du mal à faire évoluer leur façon de « faire » de l'aide alimentaire. C'est vrai qu'on est encore loin de l'instance demandée par Bernard Guilbert, le premier président du Carrefour en 1998, d'une « coordination locale de l'urgence sociale ».

**Qu'importe !** Nous démontrons depuis longtemps que, localement, nous savons avancer, calmement, mais sûrement.

**Alors, allons-y !**

**Nous vous attendons nombreux et motivés !**

*Jean-Marie,  
Président du Carrefour des solidarités*

*N.B. Vous trouverez dès maintenant sur notre site les diagnostics élaborés au cours de nos premières réunions de travail, ainsi que les premières contributions sous la forme de propositions à discuter et à décider.*



**S.O.S**

***Le Dunkerquois, comme Calais et comme le reste de l'Europe voit le nombre de réfugiés augmenter.***

***Chaque jour, les associations présentes sur les sites d'accueil font face à l'urgence, avec le soutien des élus locaux, et, ce, de plus en plus difficilement.***

***Tous les soutiens sont les bienvenus pour les aider.***

***Si vous souhaitez apporter une aide quelle qu'elle soit, merci de vous rapprocher du Carrefour des Solidarités au 03.28.63.70.40. ou par mail à [carrefourdessolidarites@wanadoo.fr](mailto:carrefourdessolidarites@wanadoo.fr)***

## ACTUALITE

***Rassemblement le 19 septembre pour alerter les gouvernements français et britanniques sur la situation des réfugiés à travers l'Europe et d'exiger de leur part la mise en place d'une véritable politique d'accueil.***

***12h - Rendez-vous au bidonville (Centre Jules Ferry)***

***13h - Départ de la marche à partir de la Rue des Garennes en direction du port***

***14h - Rassemblement le long des grilles du port (Av J-Y Cousteau).***

# L'UNITE ASSOCIATIVE EN QUESTION ?

*A l'origine, associations d'associations ayant le même point de vue, le Carrefour des Solidarités arrive à sa vingtième année d'existence, et, même si certains constats sont les mêmes qu'il y a vingt ans, il a permis des avancées notoires en terme de coordination sur le territoire de Dunkerque, que ce soit au niveau de l'aide alimentaire, de l'aide d'urgence, la question des migrants de passage et bien d'autres.*

Certains diront qu'associations et centres communaux d'action sociale agissent encore de façon trop dispersée. Mais c'est concrètement, petit pas par petit pas que les réponses peuvent être apportées afin qu'elles soient efficaces.

**En cette période difficile d'un point de vue financier pour les structures, il est encore plus compliqué d'apporter ces réponses coordonnées.**

Les associations pallient aux manquements de l'Etat en terme d'aide aux personnes les plus en difficulté et, **paradoxalement, elles voient leurs subventions diminuer, voire disparaître.**

Pour celles qui pratiquent l'aide alimentaire, elles ont, pour certaines d'entre elles, fait des efforts réels de coordination au point d'imaginer des solutions communes de distribution de leur aide. Mais œuvrant principalement avec des bénévoles, il leur est demandé désormais une professionnalisation à outrance :

le respect de normes sanitaires drastiques, d'enregistrement de données, de gestion de stocks et également l'obligation de se doter de matériel « agréé » et cher. Ceci sans aide financière d'Etat au titre de l'aide alimentaire.

Certes, la distribution de denrées doit être encadrée mais ces règles épuisent les associations et rien n'est fait pour leur faciliter la tâche.

Evidemment, les conséquences sont encore plus lourdes pour celles qui ont des salariés. **Comment expliquer à leurs salariés qu'ils aident les plus pauvres et qu'ils sont susceptibles eux-mêmes de basculer dans la précarité avec les baisses de budget ?**

Comment concilier leurs valeurs avec leur gestion des ressources humaines ?

Parce qu'elles sont entrées dans une politique de survie, la notion de concurrence est, certes, latente mais cependant palpable entre associations et entre C.C.A.S. et associations qui entrent dans une même logique de financement.

**Bien entendu, cette notion n'est pas nouvelle mais elle est largement entretenue par les financements publics.**

Le fonctionnement par appels à projet, par conventions d'objectifs impliquent de plus en plus la nécessité de résultats mesurables et probants.

**Au moment où le développement social et l'accompagnement vers l'autonomie sont au cœur du travail social, les associations ont une obligation de résultats « positifs » dans des temps record.**

Chacun sait pourtant qu'un accompagnement, pour qu'il soit réussi, peut prendre beaucoup de temps. C'est sans doute pour cette raison que beaucoup d'associations sont contraintes de se tourner vers les personnes dont les chances d'insertion aussi bien sociale que professionnelle sont les plus simples et rapides.

**Mais comment sont prises en charge les personnes les plus en difficultés ?**

Toutes ces difficultés et ces questionnements remettent en question l'unité et la coordination entre associations.

**Chacune d'entre elles essaie de survivre au même titre que les**

**personnes qu'elles accompagnent. S'agit-il d'une volonté générale de réduire le nombre des associations ?**

On pourrait parfois le croire. Mais n'est-ce pas faire fi des sources très diverses du bénévolat et de la solidarité ?

S'agit-il d'une répartition différente du travail social entre initiatives publiques, y compris locales, et initiatives associatives, et donc privées ?

**C'est maintenant qu'il est important de réfléchir ensemble et de parler d'une même voix.**

Ces enjeux-là ne sont sans doute pas uniquement locaux, même s'ils y sont ressentis durement.

Tout juste peut-on commencer à les poser à l'échelle régionale comme vestibule d'interpellations nationales.

**Mais c'est bien dans la proximité locale que la solidarité se construit, se manifeste et vient en aide à ceux et celles qui en ont besoin.**

*Le comité de rédaction*

# LA DETRESSE DES UNS PRODUIT LA DETRESSE DES AUTRES !

*Au cours de nos réunions de travail, en particulier en atelier de travail social, les personnes qui vivent des difficultés ne cessent d'exprimer leur détresse face à ceux et celles qu'ils rencontrent dans les administrations. Mauvais procès ? Evidemment. Qu'on soit devant ou derrière un guichet, la détresse pour être de nature différente n'en est pas moins aussi forte.*

Les Centres Communaux d'Action Sociale vivent de telles situations. **Tous les professionnels de ce service public, comme les bénévoles des associations, n'ont plus les moyens de répondre aux détresses.** Cette situation engendre des violences verbales ou physiques face auxquelles ces professionnels se trouvent désarmés ! Du côté du professionnel, comment répondre à une demande d'hébergement ou de logement face au manque crucial de solutions ? Comment répondre à une demande qui est mal formulée en prenant le temps d'écouter... et d'augmenter l'impatience des autres ?

**Du côté de l'utilisateur, sans téléphone, comment demander un rendez-vous au conseiller de Pôle Emploi, à la CAF, à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ? Sans parler du « Tapez 1, Tapez 2.....Attente... ».**

Vers quoi ? Comment expliquer sa situation à un téléphone sans voir l'interlocuteur ?

Comment être sûr d'être bien reçu au sein d'une administration territoriale surtout si on n'a pas pris préalablement rendez-vous ?

**Comment comprendre un langage technique, administratif, médical sans en connaître les codes et face à un personnel de plus en plus réduit et ne pouvant plus répondre à une demande sans cesse croissante ?**

Un personnel qui a du mal à se retrouver face à l'inflation législative : on recense plus de 10.500 et plus de 127.000 décrets. L'accumulation de textes législatifs qui s'entrecroisent rend difficile leur compréhension. **A plusieurs reprises, des lois ont été annoncées alors que les mesures qui y figurent étaient déjà présentes dans des lois existantes... non appliquées.**

**Peut-on demander à un salarié d'une association ou d'un Centre Communal d'Action Sociale et/ou un bénévole d'être un juriste ? Un professeur de médecine ? Un technicien du logement ? Un directeur de ressources humaines ?...**

Pour engager une démarche d'aide et d'accompagnement des personnes les plus démunies auprès des administrations il faut maîtriser un certain langage technique sinon c'est l'incompréhension. Certes, ces problèmes-là ne sont pas locaux... ?

**Mais sans rêver au grand soir national de la révolution administrative, n'y a-t-il pas quelques dispositions locales à prendre ou à engager ? Du genre :**

- former les professionnels de la réception à accueillir des personnes en difficultés.
- leur laisser prendre le temps de l'accueil : cela veut dire mettre un nombre de personnes suffisant pour gérer une file d'attente, ne pas être constamment sur leur

dos (ça, c'est pour les petits chefs...)

- permettre aux personnes d'être accompagnées par un bénévole (un allié) et donc former de tel bénévole.
- créer des lieux où les personnes accompagnées puissent expliquer les difficultés qu'elles rencontrent et où des dispositions locales puissent être recommandées.
- etc.

**Jean-Claude et Jean-Marie**

*N.B. De telles dispositions avaient été identifiées au cours des assises locales de 2008. Certaines ont été suivies d'effet. Mais pas encore suffisamment.*

## **ATTENTION : RECRUESCENCE D'ARNAQUES A LA CARTE BLEUE**



*Sur l'ensemble des Français possédant un compte bancaire interrogé, l'ONDRP estime en moyenne que 2,5% d'entre eux ont subi une fraude entre 2010 et 2014. Seulement, ce chiffre "est en constante augmentation depuis l'enquête de 2011" remarque les auteurs de l'étude. Et les attaques sont de plus en plus nombreuses. "Sur les quatre années d'enquête, on constate que le volume de ménages victimes de débits frauduleux multiples a augmenté de 68% passant de 274 000 victimes déclarées en 2011 à 461 000 en 2014".*

**Bien évidemment ce sont les personnes les plus vulnérables qui sont les principales cibles de ces arnaques.**

**Quelques conseils pour limiter les risques :**

- **Confier sa carte bancaire à quelqu'un, même si cette personne vous la restitue, après avoir fait des achats pour vous, est très risqué : il lui suffit de relever les seize numéros ainsi que les trois chiffres au dos pour faire n'importe quel achat sur internet.**
- **Utiliser sa carte pour faire des achats sur internet est aussi dangereux, soyez sûrs du site sur lequel vous surfez et veillez à ce que le site n'enregistre pas vos données bancaires car c'est une pratique très courante.**
- **Faire opposition à la banque (un appel et un courrier recommandé avec AR) dès que vous observez des mouvements suspects sur votre compte.**



## INFORMATION

**La Croix Rouge se voit contrainte de suspendre sa permanence du vendredi à partir du 25 septembre.**

**Par conséquent, les personnes qui ont besoin d'un colis alimentaire dans l'urgence devront être orientées vers une autre association.**

## IDEES DU MOIS

***La solidarité, j'y crois*** de Guy Aurenche, Président de CCFD – Terre solidaire

*Tout le monde se réclame de la solidarité, au risque de lasser. Pour autant, le mot n'est ni dépassé, ni galvaudé. Guy Aurenche montre combien la solidarité est l'expression la plus accomplie de la vie sociale, de la relation à l'autre, de la responsabilité personnelle. Les solutions aux problèmes tant français que mondiaux exigent la solidarité.*

**Pour les plus jeunes :**

***Tu peux pas rester là*** de Jean-Paul Nozière

*Mei, dix ans, vit avec sa mère Hua à Sponge. Chinoises, elles sont venues clandestinement en France et n'ont pas de papiers. Hua travaille dans un atelier de confection pour rembourser sa dette à ceux qui les ont fait venir. Un durcissement de la position des autorités françaises va mettre Mei et Hua en danger : elles deviennent « OQTF », « Obligation de Quitter le Territoire Français ». Si Hua réagit de manière apeurée, Mei, aidée de Tom, Léo et du SDF Victor, est décidée à ne pas se laisser faire.*

## AGENDA

### RDV au Carrefour

**Le 04 septembre : Réunion urgence personnes de la rue à 10h au Carrefour des Solidarités**

**Le 07 septembre : Collectif migrants à 17h au Carrefour des Solidarités**

**Le 10 septembre: Rencontre sur les initiatives locales à la Maison de la Vie Associative à 13h45**

**Les 25 et 26 septembre : Assises de la solidarité locale à la Communauté Urbaine de Dunkerque**

**Le 29 septembre : Formation et rencontre stratégique sur l'aide alimentaire à partir de 9h à la Congrégation de l'Armée du Salut.**

## LA PENSEE DU MOIS

**« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »**

***Françoise Dolto***

Le Carrefour des solidarités, c'est 29 associations et 9 C.C.A.S.

**Plus de 850 bénévoles, plus de 1000 professionnels et plusieurs milliers de citoyens pauvres.**

### Comité de rédaction

Thérèse Caulier, Jean-Marie Gueuret, Jean-Claude Bernier, Pierre Mulliez, Vincent Procko, Martine Beuraert, Pierre Morel, Sandra Bulteel, Stéphanie Tant

15 rue de l'Ecluse de Bergues, 59140 Dunkerque – tél : 03 28 63 70 40 – fax : 03 28 63 70 60

@ : [carrefourdessolidarites@wanadoo.fr](mailto:carrefourdessolidarites@wanadoo.fr)

Site : [www.carrefourdessolidarites.org](http://www.carrefourdessolidarites.org)